

VIOLENCES SEXUELLES :

MIEUX PROTÉGER

LES ENFANTS

PRÉSENTATION DU LIVRET DE

FORMATION DE LA CIIVISE

LE 22 NOVEMBRE 2022 | 14 H 00 À 17 H 30

**SALLE LAROQUE, MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

En association avec les ministères concernés, la CIIVISE a travaillé à la création d'un outil de formation à destination de l'ensemble des professionnels au contact des enfants intervenant dans les situations de violences sexuelles (éducateurs, magistrats, policiers/gendarmes, médecins, enseignants).

Pré-programme

La formation initiale et continue de tous les professionnels œuvrant auprès des enfants ou luttant contre les violences sexuelles est un levier essentiel dans la culture de la protection. C'est un besoin constant tant pour assurer la solidité de la chaîne de la protection entre les différents champs professionnels et institutionnels que pour adapter les pratiques professionnelles aux connaissances nouvelles et aux changements.

14 H 00

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14 H 15

INTRODUCTION

14 H 30

**PROJECTION ET PRÉSENTATION
DU FILM « MÉLISSA ET LES
AUTRES »**

L'outil de formation créé par la CIVISE, en lien avec les ministères concernés, est composé d'un court-métrage, réalisé par Johanna Bedeau, ainsi que d'un livret d'accompagnement.



JOHANNA BEDEAU
RÉALISATRICE

15 H 00

**COMPRENDRE LES VIOLENCES
SEXUELLES FAITES AUX
ENFANTS**

Chaque année, 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles en France. Les violences sexuelles faites aux enfants sont une réalité d'une très grande ampleur, par leur nombre et par leur gravité. Elles attaquent profondément le bien-être et le développement de l'enfant qui les subit. Elles ont des conséquences psychologiques et somatiques multiples et profondes qui peuvent durer la vie entière



ERNESTINE RONAI
OBSERVATOIRE
DÉPARTEMENTAL DES
VIOLENCES FAITES AUX
FEMMES DE SEINE-
SAINT-DENIS



VÉRONIQUE BÉCHU
OFFICE CENTRAL
POUR LA
RÉPRESSION DES
VIOLENCES AUX
PERSONNES

Sous réserve



MURIEL SALMONA
PSYCHIATRE

15 H 45

**RECUEILLIR LA PAROLE DE
L'ENFANT**

Le recueil de la parole d'un enfant victime de violences sexuelles exige une connaissance des mécanismes des violences, de la stratégie de l'agresseur et des conséquences de ces violences sur la victime.



JEAN-MICHEL BRETON
CENTRE NATIONAL DE
FORMATION À LA
POLICE JUDICIAIRE



NICOLAS LEBLE
PÉDOPSYCHIATRE



MARIE RABATEL
ASSOCIATION
FRANCOPHONE DES
FEMMES AUTISTES

Sous réserve

16 H 30

SIGNALER/PROTÉGER

Dès le repérage de la situation d'un enfant victime de violences sexuelles, deux actions s'imposent en urgence : la mise en sécurité de l'enfant et l'évaluation de son état de santé physique et psychique.



FRÉDÉRIC FAURE
PROTECTION
JUDICIAIRE DE LA
JEUNESSE

Sous réserve



BENOÎT ROGEON
ÉDUCATION
NATIONALE

Sous réserve



MARIE LEAL MARTINI
ÉDUCATION
NATIONALE

Sous réserve



EMMANUELLE PIET
MÉDECIN

17 H 15

CONCLUSION

La commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants

Dans le contexte actuel de libération de la parole, la création de la commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants est la réponse à une prise de conscience collective de l'ampleur et de la gravité de toutes ces violences.

Le 23 janvier 2021, le président de la République a annoncé la création de cette commission indépendante, et a désigné Edouard Durand, juge des enfants, et Nathalie Mathieu, directrice générale de l'association Docteurs Bru, pour la présider.

Le 11 mars 2021, la commission est installée par le secrétaire d'État chargé de la famille et de la protection de l'enfance pour une durée de deux ans afin de formuler des recommandations pour mieux prévenir les violences sexuelles, mieux protéger les enfants victimes et lutter contre l'impunité des agresseurs.

Une commission pluridisciplinaire

La commission est composée de 27 membres : des expertes et des experts issus de différents horizons professionnels, de victimes et d'associations de victimes. La liste complète des membres est à retrouver sur le site internet : www.ciivise.fr.

LES CO-PRÉSIDENTS

EDOUARD DURAND



Édouard Durand est magistrat, expert de la protection de l'enfance. Il a notamment été juge des enfants à Marseille et à Bobigny. Il est membre du Conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) et a été co-président de la commission « Violences de genre » du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes. Il a participé à l'élaboration du premier plan gouvernemental contre les violences faites aux enfants.

NATHALIE MATHIEU



Nathalie Mathieu est directrice générale de l'association Docteurs Bru, qui accueille dans une maison spécialisée des jeunes filles victimes d'inceste. Elle a été responsable du dispositif d'accueil des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance en Seine-Saint-Denis. Elle a également été directrice d'établissements médico-sociaux.

**COMMISSION
INDÉPENDANTE
SUR L'INCESTE ET
LES VIOLENCES
SEXUELLES
FAITES AUX ENFANTS**

CIIVISE

Contact

Commission indépendante sur l'inceste et les violences
sexuelles faites aux enfants (CIIVISE)

Alice Gayraud
Responsable du plaidoyer et de la communication

alice.gayraud@sg.social.gouv.fr
07 61 46 46 10